

Image not found or type unknown



renonciation d'usufruit pour vente

Par **yelena**, le **15/03/2013** à **10:14**

bonjour

Mes parents âgés maintenant de 82 ans m'ont fait une donation il y a plus de 15 ans d'un appartement dont ils ont conservé l'usufruit. Âgés et malades je souhaite qu'ils déménagent et s'installent à proximité de mon domicile. Je souhaite vendre le bien en donation pour leur acheter un appartement dans lequel ils vivront. J'achète ce bien qui coûte le double de l'appartement que j'ai eu en donation a 50/50 avec mon époux. Quelle est la meilleure façon pour moi et eux en ce qui concerne l'usufruit sur l'appartement que je veux vendre? merci de votre réponse.